

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR-EN-BRIONNAIS**

Rue des Ebaulais
71800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS
Tel : 03 85 25 86 47 / E-mail : contact@ccsemur.fr

BUDGET PRIMITIF ACTIONS SOCIALES 2022 : NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Note rédigée en application de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le budget annexe « Actions sociales » ne comprend qu'une section de fonctionnement où sont comptabilisées les dépenses et recettes liées à l'action sociale de la Communauté de communes. Il ne comprend ni emprunt, ni personnel.

Les dépenses rattachées correspondent aux soutiens financiers versés par la collectivité aux actions animations jeunesse des associations « ABISE » et « Brionnais découvertes » (centre de loisirs, centre social, relais assistants maternels, Animation Jeunesse), subventions à des associations intervenant dans le champ de l'action sociale (portage repas, restos du cœur). Les subventions proposées et détaillées ci-dessous sont identiques à celles versées en 2021 :

Structures bénéficiaires	Subventions 2021
Animation Jeunesse sous couvert de Brionnais Découverte (CEJ)	17 600,00
ADMR Saint Christophe en Brionnais (portage des repas sur l'ensemble du territoire de la CC)	5 000,00
ABISE (Centre de Loisirs)	26 800,00
ABISE (Relais Assistantes Maternelles)	15 179,00
ABISE (Centre Social)	46 700,00
ABISE (Frais de fonctionnement siège "Les Pions")	6 500,00
Resto du Cœur (Marcigny)	1 500,00
TOTAL 2022	119 279,00

Les recettes perçues correspondent aux financements reçus de la CAF (19 000.64 €) et de la MSA (2 600 €). L'équilibre budgétaire est obtenu par une subvention de 98 446 € provenant du budget principal.